



SYNDICAT DE LA POLICE BELGE
SYNDICAAT VAN DE BELGISCHE POLITIE
GEWERKSCHAFT DER BELGISCHEN POLIZEI

QUALITE d'OFFICIER de POLICE JUDICIAIRE des INSPECTEURS du PILIER JUDICIAIRE (fédéral et local)

Les normes régissant l'octroi de la qualité d'officier de Police Judiciaire aux Inspecteurs du pilier judiciaire local ou fédéral sont véritablement anarchiques, injustes et dépourvues de toute logique opérationnelle.

Lors de l'élaboration de notre cahier de revendications statutaires en 2007 après consultation de nos affiliés, ces derniers ont été nombreux à nous faire part de leurs remarques et démotivation concernant la perte de la qualité d'officier de Police Judiciaire d'un Inspecteur du pilier judiciaire local ou fédéral ou l'impossibilité de l'acquérir malgré la réussite de la formation fonctionnelle.

Dès lors, dans le cadre de sa politique syndicale visant à défendre tout autant les intérêts des policiers que l'amélioration du fonctionnement de la police, **SYPOL.BE et ses affiliés ont constitué un groupe de réflexion sur le sujet**, afin d'analyser les différentes situations rencontrées, l'impact sur le personnel et sur l'opérationnalité et le déroulement des enquêtes, et l'origine de cette aberration juridique. Encore merci à ces collègues pour leur aide.

SYPOL.BE conteste

- La perte de la qualité d'OPJ lorsque l'Inspecteur membre d'un service judiciaire local (SER) obtient la mobilité vers un autre SER ou la Police Judiciaire Fédérale. (PJF)
- Le refus d'octroyer la qualité d'OPJ aux Inspecteurs SER entrés dans ce service après la constitution de la Zone de Police, le refus d'octroyer la qualité OPJ aux Inspecteurs de la PJF et de la Police Scientifique (PTS), alors même qu'ils suivent obligatoirement (outre la formation de base) la formation spécialisée d'enquêteur ou PTS.

SYPOL.BE revendique le maintien de la qualité OPJ lors de toute mobilité vers un autre service judiciaire local ou fédéral, ainsi que l'octroi de cette qualité aux Inspecteurs des piliers judiciaires qui accomplissent les efforts de formation en police judiciaire. (cfr dossier sur notre site WWW.SYPOL.BE)

D'ores et déjà, certaines personnalités nous assurent de leur soutien pour cette revendication.

Eddy LEBON,
Secrétaire général